

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE VOIVRES LES LE MANS (Sarthe)

DATE CONVOCATION

31 août 2023

DATE D'AFFICHAGE

31 août 2023

Nombres de conseillers

en exercice : 15

présents : 13

votants : 14

L'AN DEUX MIL VINGT TROIS, MARDI 5 SEPTEMBRE A VINGT HEURES TRENTE MINUTES, le Conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni à la salle communale en séance publique sous la présidence de Madame Martine COUET, Maire.

Etaient présents : Mme COUET, Mme LE DRÉAU, M. LECERF, M. COLIN, M. BARRIER, M. BELFORT, Mme DEMAYA, Mme DESBOIS, Mme EL KRIMI, Mme GUYON, Mme JODEAU BELOTTI, M. JOUSSE, M. OLLIVIER

Absents excusés : M. DEGOULET donne procuration à M. Fabien LECERF, M. FIMIEZ

Absent non excusé : Néant

Secrétaire de séance : M. Fabien LECERF

3. Création d'un poste d'ATSEM

Délibération DE02-05092023

Vu le Code Général de la Fonction publique et notamment ses articles L313-1 et L332-8

Vu le budget,

Vu le tableau des emplois et des effectifs,

Le Maire informe l'assemblée :

Conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction publique, susvisé les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Considérant la nécessité d'assurer les missions d'ATSEM

Le Maire propose à l'assemblée :

La création d'un emploi d'ATSEM principale 2^{ème} classe à temps non complet 34h semaine (annualisé 28h par semaine scolaire) à compter du 5 septembre 2023, pour assister les enseignants à l'école.

Cet emploi pourra être pourvu par un fonctionnaire titulaire du grade d'ATSEM principal 2^{ème} classe ou un agent reconnu RQTH.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité.

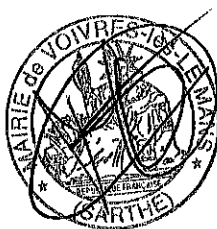
Madame le maire est chargée de signer tous les documents relatifs à ce dossier et de procéder au recrutement.

Après en avoir délibéré le Conseil municipal adopte à l'unanimité des membres présents et représentés cette proposition, ainsi que la modification du tableau des emplois et des effectifs.

Fait à Voivres-lès-le-Mans
Le 11 septembre 2023

Le Maire
Martine COUET

Le secrétaire de séance
Fabien LECERF



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Fabien Lecerf', written over a horizontal line.